

Conseil de Toulouse Métropole du 14 octobre 2021

Intervention d'Odile MAURIN

6.19 Adaptation du dispositif de franchise dans les parkings au bénéfice des usagers - DEL21-1013

Monsieur le président, chers collègues,

Comme vous, nous souhaitons promouvoir la fréquentation des commerces de proximité.

De surcroît, il nous semble normal de permettre aux usagers qui stationneraient pour une durée supérieure à 3 heures, de bénéficier de la gratuité pour les 3 heures au même titre que les autres usagers.

Cependant, ce qui nous pose problème, c'est que le maire écologiste que vous êtes, en tout cas c'est ce que vous proclamez, décide, pour favoriser le commerce local, d'inviter les toulousains à utiliser leur voiture, au détriment des transports collectifs.

Je trouve d'ailleurs assez savoureux la réponse que Jean-Michel Lattes a formulé à l'occasion de la commission mobilités quand nous l'avons interrogé pour comprendre pourquoi la gratuité des transports en commun n'était pas offerte aux usagers afin justement de leur permettre de venir fréquenter eux aussi les commerces de proximité. Il nous a répondu que la gratuité affecterait le budget de TISSEO !

Donc, inciter les toulousains à polluer avec leur voiture, le tout financé par Toulouse Métropole, ne pose pas de problème budgétaire, mais offrir la gratuité du transport collectif, oui !

Pourtant, le prix d'un ticket de bus aller-retour, même au tarif plein, soit 1.70 € x2, soit 3.40 €, est beaucoup moins coûteux que le coût de 3 heures de stationnement dans les parkings du centre-ville, à 3€ de l'heure, qui font 9€ !

Pourtant, le maire qui prétend au titre d'écologiste, aurait tout à fait pu mettre en place la gratuité des transports en commun lors de certaines de ces journées dédiées au commerce de proximité, tout en proposant un dispositif innovant permettant aux toulousains de venir faire leurs courses les mains dans les poches, y compris pour faire des achats de produits volumineux ou lourds. Pour cela, vous pourriez leur proposer, en lien avec les commerçants et leurs organisations, d'organiser la livraison en faisant par exemple appel à des entreprises de l'ESS pour des services de livraison écologique avec des vélos cargo.

Je ne dis pas que cela vous permettrait de compenser l'augmentation des gaz à effet de serre que votre PDU n'avait pas sérieusement prise en compte, et qui a fini annulé par la justice. Mais ça serait quand même mieux en tout cas que de participer à l'augmentation de ces gaz avec votre politique du siècle passé.

C'est pourquoi nous proposons l'amendement suivant en fin de délibération :

Un dispositif similaire sera présenté très prochainement afin d'offrir, sur les mêmes périodes, la gratuité des transports collectifs par Tisseo.

Un groupe de travail sera constitué pour proposer des solutions de livraison des achats lourds et encombrants aux toulousains qui empruntent les transports collectifs à l'occasion de ces périodes commerciales.